

Procès-Verbal du Conseil Municipal

du 17 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de ROTHOIS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Maxime GRAVELLE, Maire.

Quorum : 6

Étaient présents : MM. GRAVELLE Maxime, CARPENTIER Cyrille, GORENFLOS André, LETELLIER Laurent, MARON Stéphane, MAUGER Tiéfaïne.
Mmes. BRAYS Josée, GORENFLOS Linda.

Étaient absentes excusées : Mme. GODBERT Marie-Ange donne pouvoir à M. GORENFLOS André ; Mme. HORWATH Melody donne pouvoir à Mme. BRAYS Josée ; Mme. VANDEPUTTE Estelle donne pouvoir à M. GRAVELLE Maxime.

Secrétaire de séance : M. LETELLIER Laurent.

Monsieur le Maire demande l'accord du Conseil Municipal afin de rajouter une délibération à l'ordre du jour : Délibération pour vote de la commission Communication.

Le Conseil Municipal approuve le rajout de cette délibération supplémentaire à l'ordre du jour.

Ordre du jour examiné par le Conseil Municipal :

- Délibération pour le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2025
- Délibération pour le vote des taxes
- Délibération pour l'attribution des subventions 2026
- Délibération pour le vote du Budget Primitif 2026
- Délibération pour vote de la commission Communication

Délibération pour le Compte Administratif et le Compte de Gestion de 2025

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Monsieur GORENFLOS André, doyen d'âge ayant énoncé le compte administratif et les conseillers municipaux ayant tous eu les documents relatifs au compte administratif 2025 approuvent à l'unanimité comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Réalisation de l'exercice 2025

DEPENSES : Mandats émis :	198 164,09 €
RECETTES : Titres émis :	212 614,67 €
Section Fonctionnement pour 2025 = excédent de	14 450,58 €
Report de l'exercice 2024 : = excédent de	637 089,38 €

Résultat section Fonctionnement : = excédent de : 651 539,96 €

SECTION INVESTISSEMENT :

Réalisation de l'exercice 2025

DEPENSES : Mandats émis 13 848,74 €

RECETTES : Titres émis : 68 478,43 €

Section d'Investissement pour 2025 = excédent de 54 629,69 €

Report de l'exercice 2024 = déficit de 49 110,58€

Résultat section d'Investissement : = excédent de 5 519,11 €

Restes à réaliser en dépenses d'investissement : 27 707,81 €

Reste à réaliser en recettes d'investissement : 7 700,00 €

RESULTAT DE CLOTURE = EXCEDENT TOTAL DE 657 059,07 €

AFFECTATION DU RESULTAT AU BUDGET 2025 :

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2025 présenté par Monsieur GORENFLOS André, doyen d'âge,

Après avoir tous eu un exemplaire de l'affectation du résultat de l'exercice 2025

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de clôture 2025,

Constatant que le Compte Administratif présente :

Un Excédent de Fonctionnement de : 637 051,26 €

Un Excédent d'Investissement de : 5 519,11 €

Un Excédent de Clôture de : 657 059,07 €

DECIDE à l'unanimité :

D'affecter le Résultat d'Exploitation comme suit :

5 519,11 € au 001 (résultat d'Investissement reporté).

637 051,26 € au 002 (résultat de Fonctionnement reporté).

14 488, 70 € au 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés).

COMPTE DE GESTION 2025

Monsieur GORENFLOS André, doyen d'âge fait lecture du compte de gestion 2025 envoyé par le SGC de Beauvais.

Le Conseil Municipal après avoir eu les documents relatifs au compte de gestion constate que les données sont identiques au compte de résultats précédemment présenté.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité vue les documents présentés, le Compte Administratif et le compte de Gestion pour l'année 2025.

Délibération pour le vote des taxes

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter et de maintenir les taux et vote les taxes pour 2026 comme suit :

-Foncier bâti : 40,02%

-Foncier non bâti : 38,75%

-Taxe d'habitation : 27,33%

-CFE (Compensation foncière entreprise) : 16,70%.

Délibération pour l'attribution des subventions 2026

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal des courriers et mails de demande de subvention.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions aux associations suivantes :

Restos du cœur :

Madame BRAYS Josée ne prend pas part au vote. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 200,00€ pour l'année 2026.

Association Croix et Connaissance des Calvaires :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 50,00€ pour l'année 2026.

Amicale des Sapeurs-Pompiers Marseille-En-Beauvaisis :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 100,00€ pour l'année 2026.

Comité des fêtes :

Madame BRAYS Josée ne prend pas part au vote. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 3500,00€ pour l'année 2026.

UNAPEI 60 :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 150,00€ pour l'année 2026.

Fil d'ariane :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 100,00€ pour l'année 2026.

ENVOL :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 50,00€ pour l'année 2026.

AFM Téléthon :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 100,00€ pour l'année 2026.

Délibération pour le vote du budget Primitif 2026

Monsieur le Maire expose le budget comme suit : (les Conseillers Municipaux ont tous eu les documents relatifs au BP 2026) :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 837 605,26 €

Recettes : 837 605,26 €

SECTION D'INVESTISSEMENT:

Dépenses : 37 180,81 €

Recettes : 37 180,81 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la présentation du Budget Primitif 2026 faite par Monsieur le Maire.

Délibération pour vote de la commission communication

Titulaires : Monsieur GRAVELLE Maxime

Madame BRAYS Josée

Madame GORENFLOS Linda

Madame HORWATH Mélody.

<i>Numéro</i>	<i>Objet de la Délibération</i>
<i>D2026_1704_1</i>	<i>Délibération pour le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2025</i>
<i>D2026_1704_2</i>	<i>-Délibération pour le vote des taxes</i>
<i>D2026_1704_3</i>	<i>-Délibération pour l'attribution des subventions 2026</i>
<i>D2026_1704_4</i>	<i>-Délibération pour le vote du Budget Primitif 2026</i>
<i>D2026_1704_5</i>	<i>-Délibération pour vote de la commission Communication</i>

La séance est levée à 21 heures 35 minutes.